

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU SAINT HILAIRE SUR BENAIZE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020</p>
--

Par mail en date du 23 novembre 2020, le Conseil Municipal a été convoqué, en session ordinaire, à la salle communale. Compte tenu des règles sanitaires liées au Covid19, les mesures barrières ont été mises en place et respectées par tous.

Etaient présents :

Marie-Laure FRISCH, Maire

Sylviane GONTIER, Jacky GENET et Sabine AVRIL, Adjointes

Alexandre DUMAS, Valentin DUMAS, Laurent GUÉRAUD, Stéphane, JOTTERAND, Sylvain RAVEAU,

Absents excusés : Simon GABILLON, Julien ROBINEAU

Secrétaire : Sylviane GONTIER

Le Conseil s'est réuni afin de délibérer sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- Délibération autorisant Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Décision modificative du budget café-restaurant
- Proposition d'adhésion à l'ATD.36 (Agence Technique Départementale)
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Délibération autorisant le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre pour recouvrer les sommes dues par ENEDIS au titre de l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution d'électricité
- Proposition d'aménagement d'un chenil pour la prise en charge des animaux errants (article R211-11 et R211-12 du Code rural et de la pêche maritime)
- Réfection du logement sis au 4 bis place de l'église (peinture de la salle de bain)
- Colis de Noël des aînés
- Confection d'un bulletin municipal
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 19h40

Avant de débiter la séance, Madame le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- 1- *Décision modificative relative à l'attribution de la DETR 2020 (40% du montant HT des travaux d'extension de la salle communale)*
- 2- *Demande de subvention de La Croix Rouge*

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 30 octobre 2020.

1/Décision modificative relative à l'attribution de la DETR 2020 (40% du montant HT des travaux d'extension de la salle communale)

Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Constructions	2313	34 400.00	
DETR	1341		34 400.00

Voté à l'unanimité

2/Délibération autorisant Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Madame le Maire fait part au Conseil que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Madame le Maire rappelle les prévisions des dépenses d'investissement du Budget principal 2020 soit : **111 202 .18 euros** et propose conformément aux textes applicables de faire application de cet article à hauteur de **27 800.54 euros** ($111\,699.47 \times 25\%$) comme présenté ci-dessous :

Nature des Immobilisations	Compte	Montant en euros
Extension de la salle communale	2313	27 800 .54

Voté à l'unanimité

3/Décision modificative du budget café-restaurant

Madame le Maire rappelle la délibération du 30 octobre décidant d'abandonner le recouvrement du loyer commercial du mois de novembre suite à la demande de M. Laurent TROUVÉ. Compte tenu du contexte sanitaire et de ses répercussions économiques. Il est nécessaire de procéder aux ajustements budgétaires comme suit :

Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Remise gracieuse	6718	476.82	
Revenus des immeubles	752		476.82

Voté à l'unanimité

4/Proposition d'adhésion à l'ATD.36 (Agence Technique Départementale)

L'Agence Technique Départementale 36 (A.T.D.36) », créée, sur proposition du Département de l'Indre, entre les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et le Département est un établissement public administratif. Il a pour objet d'apporter à ses membres qui le demandent une assistance technique dans le domaine de la voirie (gestion du domaine public, programmation des travaux d'entretien, gestion des ouvrages d'art, maîtrise d'œuvre pour les petits travaux d'investissement. Le coût de l'adhésion s'élève à 1€ par habitant soit environ 310 € pour la commune.

Voté à l'unanimité

5/Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, la procédure « ACTES » permet d'avoir un accusé de réception immédiat des actes adressés sous forme dématérialisée à la Sous-Préfecture.

Le Conseil décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité. Une convention sera conclue avec M. le Préfet.

Voté à l'unanimité

5/Délibération autorisant le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre pour recouvrer les sommes dues par ENEDIS au titre de l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution d'électricité

Le Conseil, autorise le SDEI à recouvrer les sommes dues par ERDF pour un montant de 212 euros.

Voté à l'unanimité

6/Proposition d'aménagement d'un chenil pour la prise en charge des animaux errants (article R211-11 et R211-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Afin de satisfaire aux obligations de prendre en charge les chiens et chats errants ou en état de divagation, il est proposé de construire un chenil. La réalisation du chenil sera faite par l'employé communal.

Le Conseil accepte la proposition.

Voté à l'unanimité

7/Réfection du logement sis au 4 bis place de l'église (peinture de la salle de bain)

Outre le remplacement des volets du petit logement sis place de l'église, il est nécessaire de repeindre les murs de la salle de bain. Le Conseil accepte la proposition. Un devis sera demandé.

Voté à l'unanimité

8/Demande de subvention de la Croix Rouge

Suite à leur demande de subvention, le Conseil propose de verser 150 euros à la Croix Rouge qui intervient sur notre territoire.

Voté à l'unanimité

Colis de Noël des Aînés

Compte tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas de rassemblement pour les aînés au moment de Noël. Des paniers gourmands (12 paniers double pour les couples et 32 paniers simples) seront distribués par les membres du Conseil municipal directement au domicile de nos aînés autour de la mi-décembre. De plus, 6 boîtes de chocolats seront distribuées aux personnes qui résident en maison de retraite.

Les gestes barrières et toutes les mesures sanitaires seront prises lors des distributions des colis.

Confection d'un bulletin municipal

Une maquette a déjà été élaborée, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Questions diverses

- Elagage des routes départementales

Madame le Maire informe le Conseil que le barrage des routes départementales de moins de 4 mètres est obligatoire lors des travaux d'élagage par le Conseil départemental.

- « Le Corbillard »

Madame le Maire demande au Président du Comité des loisirs de procéder au triage et rangement du matériel appartenant à l'association afin de libérer de la place pour le RIP 36 (déploiement de la fibre optique)

- Plantation d'arbres

Le Conseil envisage de planter des arbres dans l'aire de camping-car ainsi qu'à la Fosse plate, il sera également nécessaire de remplacer les 2 saules abattus en bordure de rivière.

M. GENET propose de louer la mini-pelle de M. GUILLON pour creuser les trous.

Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil.

- Villages fleuris

Madame le Maire a le plaisir d'annoncer que la commune a obtenu pour la deuxième fois consécutive *La Feuille de Cristal* pour le fleurissement de la commune. Le Conseil municipal remercie vivement Mme BOUQUET pour son aide et sa disponibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h.